#### **VOTRE BUDGET:**

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

#### **Pour votre information**

TARIF PERMIS B (78) VERS B	PRIX UNITAIRE	VOLUME	MONTANT
Forait			

FORMATION 7 HEURES  $300 \in 1$   $300 \in 1$   $300 \in 1$ 

LEÇON DE CONDUITE (durée 1 heure) 46 €

(SUPPLEMENTAIRE EN CAS DE SOUHAIT OU BESOIN)

La formation permis B fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L 213-2 et R 213-3 du Code de la Route ; l'arrêté du 22 décembre 2009 ; ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux



# **DU COUTANCAIS**

# 36 boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES

02.33.46.86.00 06 81 92 00 09

FORMATION: Traditionnelle et Accélérée

## NOTICE D'INFORMATION PERMIS B (78) vers B

Votre auto-école vous informe sur la formation des conducteurs de véhicules à changement de vitesses automatique, qui souhaitent conduire des véhicules à changement de vitesses manuel.

Quelle formation? À quel moment? Pour quels coûts?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

HORAIRES D'OUVERTURE				
LUNDI	9 H—13 H	14 H - 19 H		
MARDI	9 H—13 H	14 H - 19 H		
MERCREDI	9 H—13 H	14 H - 19 H		
JEUDI	9 H—13 H	14 H - 19 H		
VENDREDI	9 H—13 H	14 H - 19 H		
SAMEDI	9 H—13 H	14 H - 19 H		

SARL au capital de 30 000 €; RCS Coutances 797 499 852; Siret 797 499 852 00011; Agrément N° E 2405000030; N° déclaration d'activité: 25500112650 autoecoleducoutancais@gmail.com; www.autoecoleducoutancais.com

### Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

#### Quand puis-je suivre la formation ?

Pour pouvoir suivre cette formation, vous devez attendre 6 mois après l'obtention de votre permis de catégorie B boîte automatique.

# **CARACTÉRISTIQUES**

	FORMATION DISPENSÉE	
Véhicule utilisé	Catégorie B, à changement de vitesses manuel.  Appartenant à l'établissement.	La
Enseignement	La formation est pratique et individuelle.  Des apports théoriques sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.  La formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite.  Une partie de la séquence 1 (trafic nul ou faible), limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.	

#### **LA FORMATION DE 7 HEURES**

#### LE PROGRAMME DE FORMATION

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu	
Séquence 1	2 h	Trafic nul ou faible	Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre. Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.	
Séquence 2	5 h	Conditions de circulation variées, simples et complexes	Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et er toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.  Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.	

À la fi n de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où vous B78 vers B êtes en possession du titre de conduite définitif.